

Séance du 11 février 2016

# Nouvelles du Comité central

**Maximiliano Wepfer**

Chef adjoint de la division Communication de la FMH

## Révision de l'ordonnance sur la radioprotection

En octobre 2015, le Conseil fédéral a mis en audition la révision de l'ordonnance sur la radioprotection, qui a visé à adapter l'ordonnance aux nouvelles directives internationales. A cette occasion, la division DDQ a rédigé une prise de position en se fondant sur les avis reçus de la part des organisations représentées à la Chambre médicale. Selon la FMH, il est primordial de placer la sécurité des patients au centre de la révision et de ne pas augmenter davantage la charge administrative. Le Comité central (CC) approuve la prise de position.

## Modification de la loi sur les télécommunications

Dans son rapport de novembre 2014 sur les télécommunications, le Conseil fédéral prévoit la révision partielle de la loi sur les télécommunications (LTC). En matière de santé publique, deux points doivent être relevés dans cette loi. La FMH salue le fait que la protection de la population face aux rayonnements non ionisants y soit mentionnée, étant donné que l'on ne peut pas exclure tout risque sur la santé. En revanche, elle demande à faire figurer dans la LTC l'affectation d'une partie des revenus issus de la concession à la recherche sur le rayonnement haute fréquence et la santé. Le CC approuve la réponse à la consultation sur la révision partielle de la LTC.

## Médias sociaux

Les recommandations de la FMH concernant la manière de gérer les médias sociaux pour un médecin

doivent aider les membres dans leur quotidien et environnement professionnel. Le CC décide d'approuver ces recommandations et de charger le département eHealth ainsi que le Service juridique d'élaborer une aide à la mise en œuvre.

## Etude concomitante de la FMH

Sur mandat de la FMH, l'institut de recherche gfs.bern mène chaque année depuis 2011 une enquête concernant l'évolution des conditions-cadres du corps médical à laquelle participent des médecins hospitaliers en soins somatiques aigus, en réadaptation et en psychiatrie ainsi que des médecins installés. En 2013, le questionnaire a été complété en prévision de l'introduction des structures tarifaires ST Reha et TARPSY. En publiant les résultats de l'enquête, la FMH entend attirer l'attention des médias sur ce sujet. Le CC accepte la proposition de poursuivre l'étude concomitante pour les années 2016/2017 selon l'offre de gfs.bern.

## Symposium de l'AMM

Dans sa résolution sur la crise des réfugiés adoptée en octobre 2015, l'Association Médicale Mondiale (AMM) reconnaît notamment que le fait d'être en fuite nuit considérablement à la santé physique et mentale. Les 26 et 27 février 2016, l'AMM a organisé un symposium à Istanbul intitulé «War, Migration and Health: What Should Physicians Do» pour permettre un échange d'expériences autour du problème de la prise en charge médicale des réfugiés, débat auquel la FMH a apporté sa contribution.

Correspondance:  
FMH  
Maximiliano Wepfer  
Elfenstrasse 18  
CH-3000 Berne 15  
Tél. 031 359 11 11  
Fax 031 359 11 12  
kommunikation[at]fmh.ch